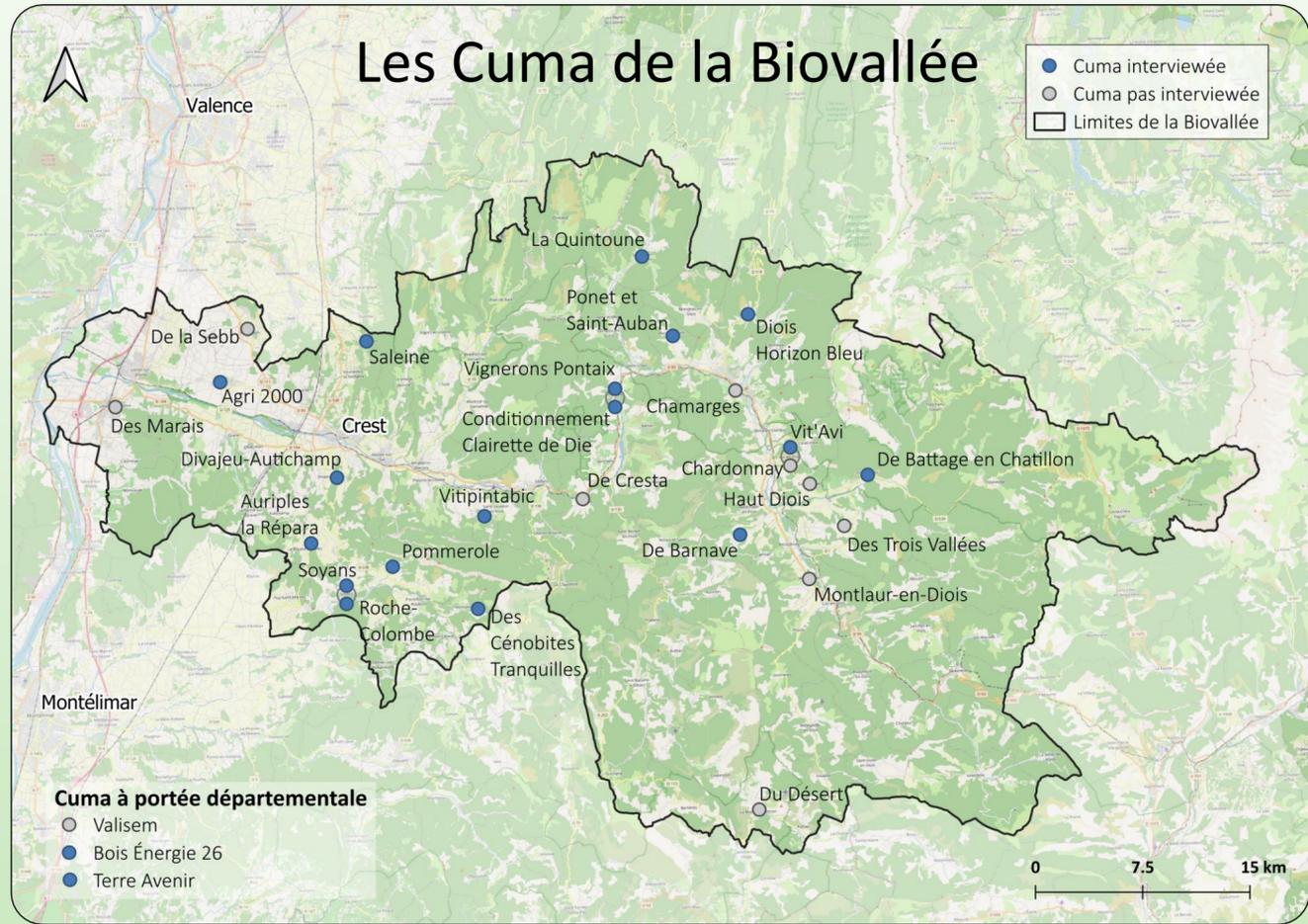


État des lieux de l'agroécologie dans les Cuma de la Biovallée

Introduction

Le concept d'agroécologie est de plus en plus mobilisé et semble être la solution privilégiée en France pour initier un changement face aux crises écologiques. Les collectifs d'agriculteurs jouent un rôle majeur dans le processus de transition agroécologie. Dans la continuité de son partenariat avec la Biovallée, la FDCuma de la Drôme s'engage dès 2020 pour intervenir dans le cadre du projet Territoire d'Innovation en Biovallée afin d'accompagner les Cuma dans la transition agroécologique par l'acquisition ou l'auto-construction de matériels innovants. Dans ce cadre, un état des lieux des initiatives agroécologiques dans les Cuma de la Biovallée a été réalisé et une typologie des Cuma a été définie afin d'alimenter un plan d'action. En tout, 19 de ces collectifs ont été interviewées parmi les 29 présents sur le territoire.



Les initiatives agroécologiques en Cuma sur le territoire de la Biovallée

Développement important du désherbage mécanique

De plus en plus d'équipements liés à la conservation des sols

Essor d'une filière bois énergie pour valoriser les bois de haie



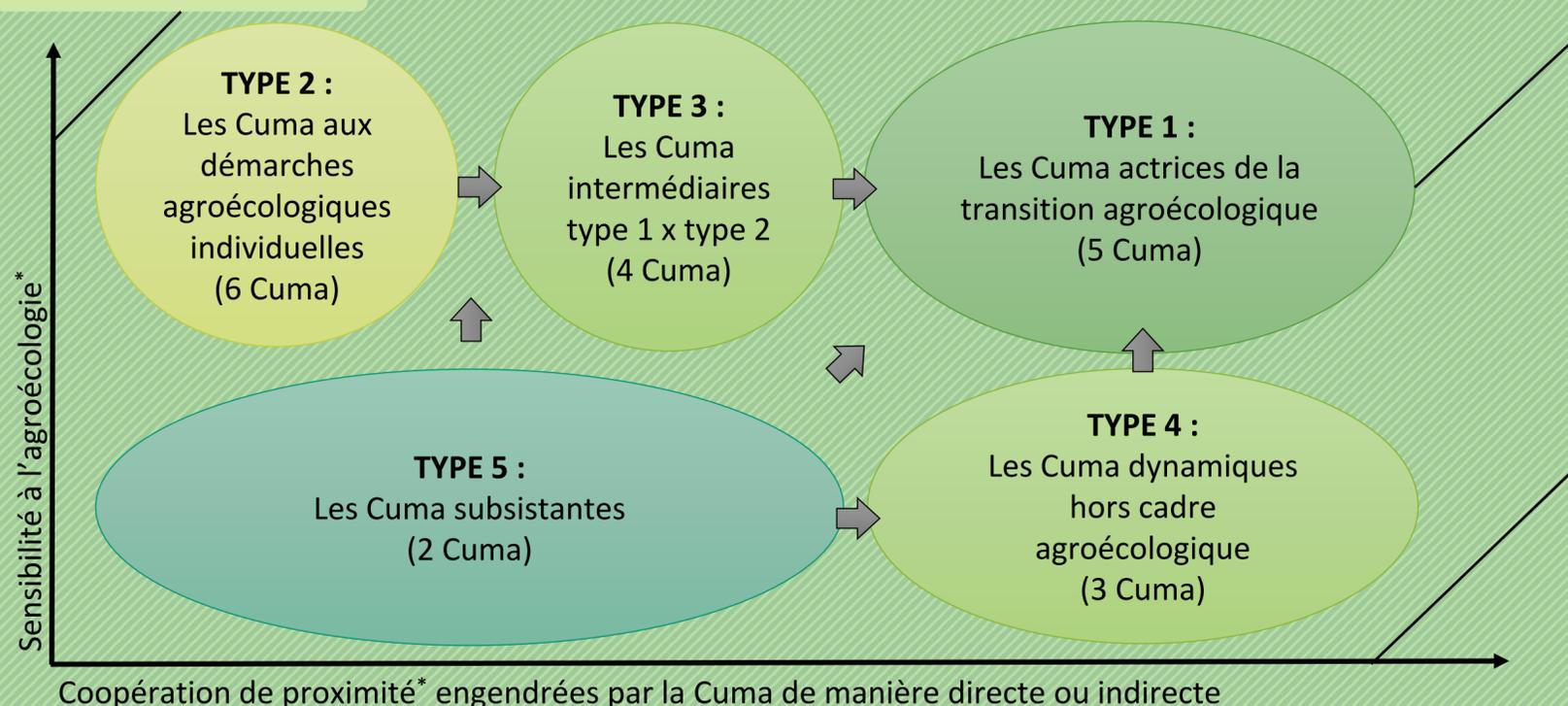
Développement d'une filière chanvre locale et en circuits courts

Pratiques d'échange, d'acquisition et de transmission de connaissances

Essor du compostage pour valoriser les déchets organiques

Vers des actions adaptées aux profils des Cuma

Former et sensibiliser aux principes de l'agroécologie au sein du réseau Cuma



Favoriser la diffusion du modèle de Cuma agroécologique par le partage d'expériences intercuma et la promotion des initiatives agroécologiques en Cuma

Sensibiliser aux avantages économiques et juridiques du statut Cuma pour le développement de pratiques agroécologiques à la fois dans le réseau Cuma et en dehors (enseignement agricole notamment)

Coopération de proximité* engendrées par la Cuma de manière directe ou indirecte

- **Sensibilité à l'agroécologie*** : propension des membres à développer des pratiques dites « agroécologiques » à l'échelle individuelle peu importe les raisons qui encouragent les changements de pratiques : économiques, éthiques ou environnementales
- **Coopération de proximité*** : pratiques d'échange et de partage de ressources tangibles (foncier, équipements, travail, matière première) ou non tangibles (connaissances, compétences)